

Aujourd'hui que la liberté de parole est acquise, grâce aux efforts incessants que nous avons faits depuis quatre ans, il est assez facile de faire une publication sérieuse avec les éléments que nous possédons.

LA DIRECTION.

## LES ECOLES PUBLIQUES

En aucun temps, dans aucun lieu l'on a vu comédie semblable à celle qui se joue en ce moment dans notre malheureux pays.

Autour d'une question insignifiante—insignifiante parce qu'elle est tout-à-fait indifférente à ceux qu'elle intéresse directement—autour d'une question insignifiante, disons-nous, toute la théocratie du Dominion s'agite et jette le trouble dans la machine gouvernementale.

On comprend que nous voulons parler de la question des écoles du Manitoba.

Voyons un peu où en est cette question ; et puisque tous les journaux du pays n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent à ce sujet, disons-le pour eux.

La question des écoles du Manitoba n'est pas seulement la plus gigantesque blague de notre histoire politique, c'est par-dessus tout une infamie cléricale.

La province de Manitoba est autonome ; elle a, par conséquent, le droit d'édicter les lois qui lui conviennent au sujet de l'éducation. Cette province a une forte majorité anglaise et protestante, majorité qui est fatiguée de payer pour les écoles catholiques, écoles très peu fréquentées, du reste, et dont les résultats étaient nuls. La preuve, c'est que lorsque les agitateurs politiques voulurent se servir de cette question comme d'un tremplin électoral, ils firent circuler une requête parmi les catholiques du Manitoba, lesquels, par or-

dre, protestaient de leur violent désir de conserver les écoles séparées. Or, presque toutes les signatures qui ornaient cette requête étaient représentées par une croix, laquelle croix, signe d'ignorance crasse, indiquait éloquemment la valeur de l'instruction qu'ils avaient reçue. C'est cette même instruction que les pauvres diables, sans savoir ce qu'ils faisaient, réclamaient pour leurs enfants.

En pareille matière, il est du devoir strict du gouvernement de veiller à la culture intellectuelle de la jeunesse et de briser le boisseau cléricale, dont l'unique fonction est de cacher la lumière.

Ce qui a provoqué la mesure radicale à laquelle le gouvernement manitobaïn a cru devoir recourir, c'est la honteuse infériorité des élèves des écoles catholiques, jointe à la grande infériorité numérique de ces derniers.

C'était donc une double mesure qui imposait cette réforme : mesure économique, mesure de prévoyance.

Il fallait s'attendre à des hurlements : il y en a eu. Il fallait s'attendre à des manœuvres, à des mensonges, à des haines : il y en a eu, et les saintes âmes qui dirigent le mouvement ne sont pas prêtes à cesser leurs hypocrites clameurs.

Eh bien, puisque cela leur est agréable, laissons-les faire. Laissons-les faire, mais ne nous laissons pas déborder par ces sinistres farceurs, par ces insatiables ambitieux dont le but unique est notre asservissement.

Du moment que les écoles publiques sont inconfessionnelles, que veut-on de plus ?

Que va-t-on faire de l'école primaire ?— Apprendre à lire, à écrire, à compter ; on y va pour acquérir les notions élémentaires d'histoire, de géographie, de dessin,